

ÉPREUVE DE PRODUCTION ORALE

25 points

■ Consignes

Après avoir tiré au sort un document le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur.

Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examineur.

La durée de passation de l'épreuve est de 20 minutes.

■ Sujet n°1

Vous dégagerez le problème soulevé par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée et, si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examineur.



La crise d'adolescence n'a rien d'une fatalité

À qui revient cette idée folle d'inventer, un jour... la « crise » d'adolescence ? Jean-Jacques Rousseau lui-même, le philosophe pédagogue ! Il n'y aurait, selon lui, qu'adolescents révoltés ou déprimés... Pourtant, tout ceci n'est qu'une fable ! La crise d'adolescence (de la puberté, en réalité) n'a rien d'une fatalité, ne répond à aucun déterminisme biologique. Et l'opposition aux parents – aux enseignants quelquefois – n'est pas une nécessité, même si les « spécialistes » estiment que non seulement la crise existe, mais encore qu'il vaut mieux la faire tôt que tard. Nous savons maintenant que l'erreur d'analyse tient au fait que la plupart des psychologues, psychiatres, psychanalystes et médecins parlent de l'adolescence sur la base d'observation de jeunes en difficulté psychologique ou sociale, essayant de comprendre et de dessiner le « normal » à partir du « pathologique ».

Michel Fize, sociologue au CNRS (Centre national de recherche scientifique)

■ Sujet n°2

Vous dégagerez le problème soulevé par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée et, si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examineur.

Violence : les écrans en accusation

Une question complexe qui ne semble pas près d'être résolue.

Ce n'est plus une vague mais un raz de marée. En Europe et aux États-Unis, les associations familiales et de téléspectateurs, les instances de régulation voire les chaînes elles-mêmes s'inquiètent de l'impact de la violence des films et séries télé sur les enfants. Avec chiffres et expérimentations à la rescousse. Comme cette enquête de Columbia University expliquant qu'un enfant regardant la télé plus de trois heures par jour risque cinq fois plus qu'un autre d'avoir un comportement violent à l'âge adulte. (...) Ou encore comme ces tests canadiens démontrant que le degré de la violence acceptée par un jeune est plus élevé que celui d'un adulte.

Face à certains « experts » pour qui la télévision est responsable de tous les maux, d'autres comme George Gerbner, pionnier américain des études télé, osent rappeler que l'industrie du film et les exigences mercantiles sont à l'origine du phénomène. « L'homme n'a pas attendu la télé pour tuer », ironise l'universitaire canadien Richard Tremblay. Le problème, complexe, exige des réponses forcément nuancées et la responsabilisation des familles et des parents, eux-mêmes bien souvent en crise. Et puis il y a aussi Internet : un mal chasse l'autre...

Yves-Marie Labé, Le Monde du 3 mai 2003